

ANNÉE 2019 — ÉTAT AU 30.08.2019



SUBVENTIONS ÉCO-MOBILITÉ

AIDES FINANCIÈRES POUR LES
HABITANTS DE PLAN-LES-OUATES



AIDES FINANCIÈRES

LE CONSEIL ADMINISTRATIF PEUT OCTROYER AUX PERSONNES PHYSIQUES DOMICILIÉES LÉGALEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE LES AIDES FINANCIÈRES SUIVANTES :



ABONNEMENT GÉNÉRAL CFF

150 CHF



½ TARIF CFF

- 30%

SUR LE PRIX D'ACQUISITION DE L'ABONNEMENT



ABONNEMENT « UNIRESO TOUT GENÈVE »
ANNUEL ADULTE, SÉNIOR OU JUNIOR

100 CHF



VÉLO AVEC ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- 10%

SUR LE PRIX D'ACHAT, Y COMPRIS TVA,
CONDITION : PRIX D'ACHAT ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 1'000 CHF
(Y COMPRIS TVA) – AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 300 CHF



KIT ÉLECTRIQUE À INSTALLER SUR UN VÉLO
STANDARD

- 50%

SUR LE PRIX D'ACHAT, Y COMPRIS TVA,
AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 200 CHF



BATTERIE POUR UN VÉLO AVEC ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE OU UN VÉLO CARGO ÉLECTRIQUE

- 10%

SUR LE PRIX D'ACHAT, Y COMPRIS TVA,
AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 150 CHF



VÉLO SANS ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- 15%

SUR LE PRIX D'ACHAT, Y COMPRIS TVA,
CONDITION : PRIX D'ACHAT ÉGAL OU SUPÉRIEUR À 300 CHF
(Y COMPRIS TVA) – AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 200 CHF



VÉLO-CARGO (AIDES FINANCIÈRES
CANTONALE ET COMMUNALE)

- 15%

AIDE FINANCIÈRE CANTONALE AU MAXIMUM DE 500 CHF.
LA COMMUNE AJOUTE 50% DU MONTANT DE L'AIDE
FINANCIÈRE CANTONALE.



FORMATION À LA PRATIQUE DU VÉLO
(AIDE FINANCIÈRE CANTONALE)

- 75%

SUR LE PRIX DE LA FORMATION
AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 80 CHF



TEST DE VÉLO AVEC ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
(AIDE FINANCIÈRE CANTONALE)

- 50%

SUR LE PRIX DE LA FORMATION
AIDE FINANCIÈRE AU MAXIMUM DE 250 CHF

FORME DE LA DEMANDE

TOUTES LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES PAR ÉCRIT AU MOYEN DU FORMULAIRE DE REQUÊTE D'AIDE FINANCIÈRE AD HOC, QUI PEUT ÊTRE OBTENU AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE OU SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE, ACCOMPAGNÉES D'UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ DE LA PERSONNE, UNE COPIE DE L'ABONNEMENT CONCERNÉ, DE LA FACTURE ET DU JUSTIFICATIF DE PAIEMENT.